

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	168 (2018)
Artikel:	Tolochenaz (VD) - La Caroline : du mésolithique à l'époque romaine en passant par la nécropole du Boiron
Autor:	Gallay, Audrey / Burri-Wyser, Elena / Menna, François
Kapitel:	5: La Tène ancienne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1036606

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. LA TÈNE ANCIENNE

Elena Burri-Wyser, avec une contribution
d'Audrey Gallay

5.1 INTRODUCTION

Seules deux structures sont attribuables à cette période. Il s'agit de dépôts secondaires de crémation à l'architecture particulière, comportant un abondant matériel. Les deux structures, situées à quelques mètres l'une de l'autre, sont sans doute isolées, car il n'existe pas d'autres éléments du même type sur le site de *La Caroline* (fig. 215). Ces données viennent compléter le maigre corpus de sites connus au niveau régional pour cette période.

5.2 DESCRIPTION DES STRUCTURES

Les deux structures funéraires St. 2014 et 2022, éloignées l'une de l'autre d'environ sept mètres, présentent des similitudes certaines par leur matériel métallique et leurs ossements calcinés, ainsi que leur «architecture». Elles se présentent sous la forme de fosses de dimensions semblables: 76 x 65 cm pour une profondeur de 12 cm pour la structure 2014 et 88 x 74 cm pour 21 cm de profondeur pour la structure 2022 (**fig. 216 et 217**). Leur morphologie diffère puisque la première est subcirculaire avec des parois évasées et un fond en cuvette, alors que la seconde est plutôt quadrangulaire avec également des parois évasées, mais un fond nettement plat, ce qui signale un coffret quadrangulaire inséré dans une petite fosse. Elles sont comblées par des résidus de crémation provenant d'un bûcher funéraire. Ces derniers sont formés d'un limon sableux très charbonneux qui contient des esquilles osseuses brûlées et du matériel métallique épars dans le

comblement. Un aménagement très simple composé de galets peut également être observé dans chaque fosse. Les deux aménagements semblent complémentaires : il s'agit d'une part de quelques galets non rubéfiés disposés en couronne sur le fond de la structure 2014, dans sa moitié sud et, d'autre part, d'un gros galet placé au centre et au sommet conservé de la structure 2022, possiblement sur le couvercle du coffret.

5.3 MATÉRIEL MÉTALLIQUE

5.3.1 STRUCTURE 2014

Cette fosse à restes de crémation a livré une fibule et deux rivets en bronze, ainsi qu'un anneau en fer (**fig. 218 et 219**). La fibule, d'un poids de 10.6 g, possède un ressort à cinq spires et corde interne de 20 mm de large pour 6 mm de haut, un ardillon de 55 mm de long pour 5 mm de diamètre, un pied clairement détaché de l'arc et un porte-ardillon quadrangulaire. Il s'agit d'une fibule certosaoïde (adaptation locale du type de La Certosa), ancienne au vu de la forme du porte-ardillon. Le pied est décoré d'un bouton formant un appendice conique à trois cercles concentriques, surmontant le sommet du porte-ardillon de forme trapézoïdale et lié à l'arc par un ressaut décoré de cannelures fines, en chevron et parallèles, suivi d'un bourrelet double. Une série d'anneaux parallèles en relief décore également l'arc côté ressort [St14.4].

Les deux rivets diffèrent essentiellement par leurs dimensions (14 mm de diamètre et 0.5 g pour le premier [St14.3], 10 mm de diamètre estimé et 0.3 g pour le second [St14.5]). Il s'agit de deux rivets circulaires

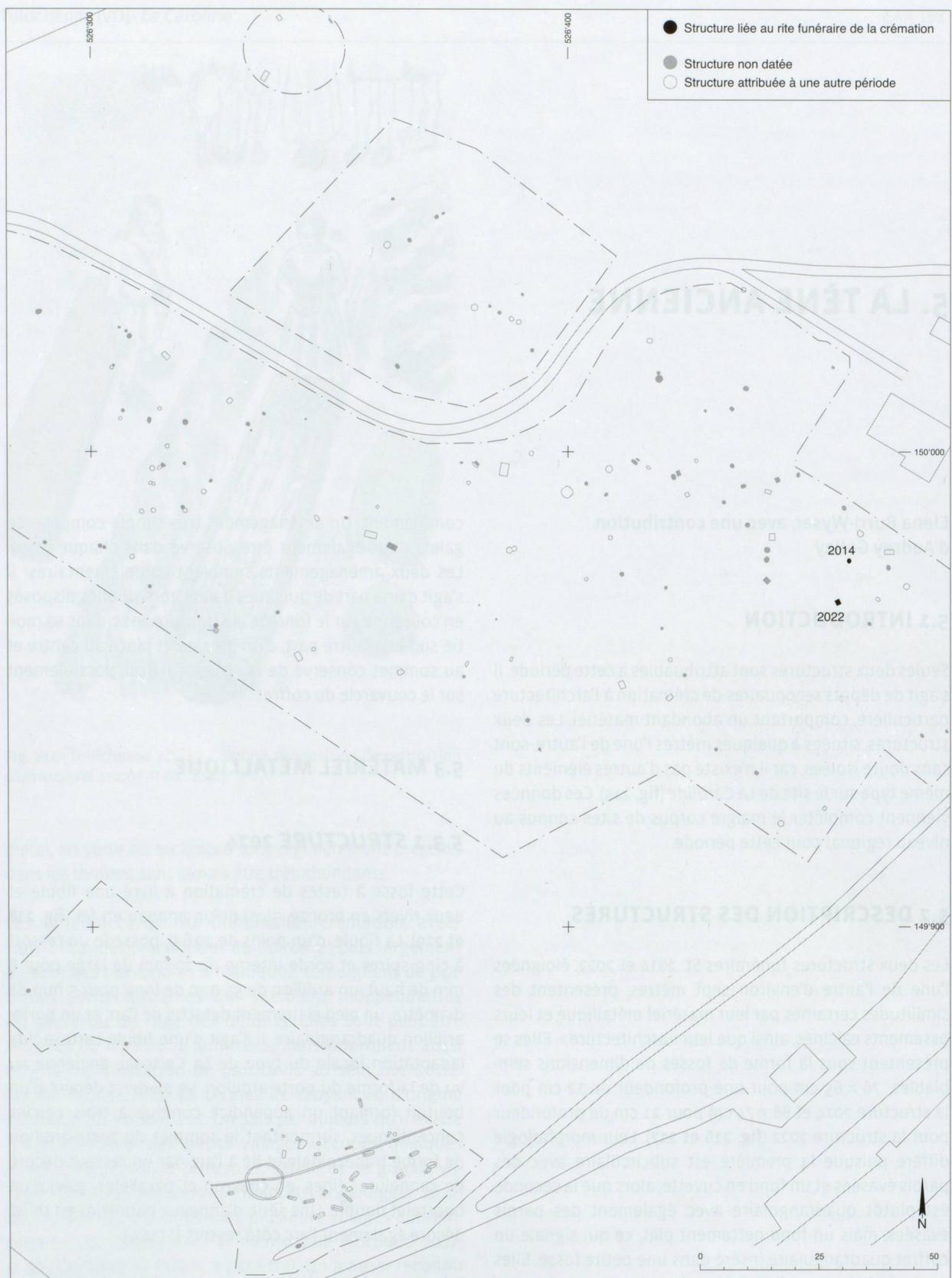


Fig. 215 - Tolochenaz – *La Caroline*. Plan d'ensemble des vestiges mis au jour entre 2009 et 2011: les structures attribuées à La Tène ancienne sont représentées en noir et numérotées. Les vestiges non datés figurent en gris et ceux attribués à une autre période ne sont indiqués que par leur contour.



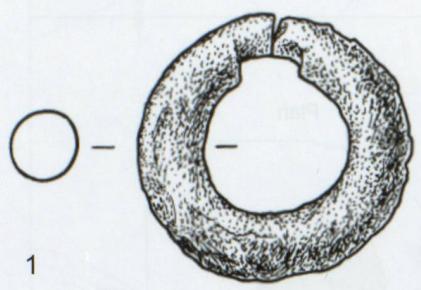
décorés de deux cercles concentriques incisés, avec une tige de 8 mm de long pour le plus grand et 6 mm pour le plus petit et un contre rivet de 5 mm dans les deux cas. Ces éléments peuvent être associés à la ceinture, mais aussi à un fourreau (Blaizot et al. 2017, p. 43). Enfin, l'anneau en fer [St14.2] est une tige pleine de section circulaire de 9 mm de diamètre formant un anneau de 34 mm de diamètre et d'un poids de 30.7 g. Un petit décrochement au niveau de la jointure permettait d'ajuster l'extrémité rivetée d'une ceinture ou d'un tissu. Il s'agit probablement d'une boucle de ceinture ou d'un anneau de suspension.

Fig. 216 - Tolochenaz - La Caroline. St. 2014 et 2022: vues en plan (superposition des décapages) et en coupe. Légende de la coupe de St. 2022: 1. Limon sableux brun gris graveleux; 2. Sable graveleux brun gris avec quelques galets.

Fig. 217 - Tolochenaz - La Caroline. St. 2022: vue du décapage 3.

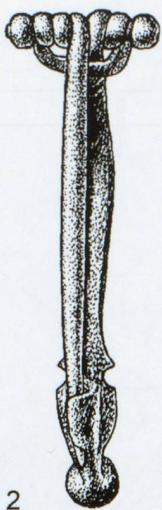
5.3.2 STRUCTURE 2022

Cette incinération a livré un crochet de ceinture en fer et la pointe d'un ardillon en bronze (fig. 218 et 219). Le crochet de ceinture, formé dans une tôle plate, est triangulaire, avec une base de 38 mm pour une hauteur de 56 mm et un poids de 19.2 g. Le triangle est lancéolé avec à l'extrémité un crochet recourbé [St22.1]. À la base, il est décoré d'une double ligne incisée et prolongé par une languette de 12 mm de large pour 23 mm de long qui porte encore son rivet simple de 12 mm de diamètre. Le rivet retient une boucle plate mobile de 40 mm de long décorée de quatre groupes de trois lignes incisées perpendiculaires à l'axe du crochet. La pointe de l'ardillon, de section circulaire, présente un diamètre de 3 mm [St22.3].



1

St14.2



2



St14.4



3

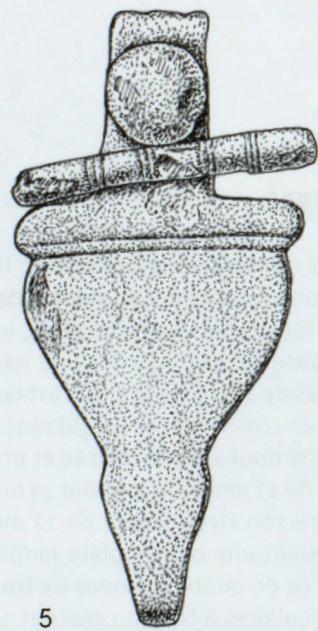


St14.5



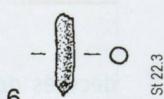
4

St14.5



5

St22.1



6

St22.3

Fig. 218 - Tolochenaz - La Caroline. St. 2014: mobilier. 1: fer; 2-4: bronze. St. 2022: mobilier. 5: fer; 6: bronze. Echelle: 1:1.



Fig. 219 - Tolochenaz – La Caroline. St. 2014 et 2022: mobilier. L'ardillon de la St. 2022 n'est pas représenté. Diamètre de l'anneau: 34 mm.

Le matériel de ces deux structures semble ainsi former deux parties d'un même costume: fibule, rivets et boucle de ceinture d'un côté, crochet de ceinture et ardillon de l'autre.

5.4 DONNÉES ANTHRACOLOGIQUES

Les charbons des deux structures ont été confiés au Laboratoire Romand de Dendrochronologie pour une analyse des essences (Tercier 2012). Il s'avère que dans les deux cas, il s'agit uniquement de *Quercus* sp. et même de chêne à croissance lente avec des échantillons situés près du cœur, où 14 et 15 cernes ont pu être comptés. Sans être en mesure de pouvoir affirmer qu'il

s'agit du même bois distribué entre les deux structures, force est de constater que la similitude des deux échantillons est troublante.

5.5 ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE DE DEUX LOTS D'OS BRÛLÉ

Audrey Gallay

5.5.1 STRUCTURE 2014 [St14.1]

Ce lot comprend 31 g d'os dont la fragmentation est relativement importante comme en témoignent les poids moyens des fragments déterminés et indéterminés hors

esquilles qui ne sont pour ces deux catégories que de 0.3 g. Le degré de crémation est homogène et poussé: les ossements sont blancs et leur surface présente fréquemment une texture crayeuse. De très rares éléments diaphysaires montrent encore des teintes gris clair dans l'épaisseur corticale. Ces os appartiennent à au moins un individu adulte, de sexe indéterminé. Hormis les esquilles et en se basant sur les données pondérales, cet ensemble se compose majoritairement de petits fragments diaphysaires indéterminés, ainsi que d'éléments crâniens se rapportant particulièrement aux racines dentaires, à la mandibule et au maxillaire et à une portion de temporal droit comprenant la fosse mandibulaire.

5.5.2 STRUCTURE 2022 [St22.2 et.4]

22.2: Ce lot comprend 18.4 g d'os dont la fragmentation est importante comme en témoignent les 11.7 g d'esquilles indéterminées. De nombreux fragments ont un aspect roulé qui résulte peut-être des méthodes de traitement après la fouille et qui complique l'identification des éléments. Quoi qu'il en soit, des éléments humains appartenant à au moins un individu adulte ont pu être mis en évidence: une portion de diaphyse tibiale (0.9 g), un petit fragment d'os court ou d'extrémité (0.4 g) et 11 fragments diaphysaires indéterminés pour un poids de 5.4 g.

22.4: Ce lot d'un poids total de 1.8 g se compose de 10 fragments. L'un d'entre eux (0.1 g) est certainement une extrémité proximale de phalange, les autres n'ont pas été identifiés.

5.5.3 SYNTHÈSE

En raison de la complémentarité du mobilier métallique mis au jour entre ces deux structures laténienes, nous avons cherché de manière systématique d'éventuels recollages entre des fragments provenant des deux ensembles. Cette approche, conduite sur les éléments crâniens et diaphysaires, n'a pas été couronnée de succès, mais l'importante fragmentation des deux ensembles, de même que le très faible poids total d'os, n'ont certainement pas contribué à faciliter cette opération. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas non plus été en mesure de déceler d'éléments d'exclusion entre les deux ensembles (doublons, incompatibilité d'âge et de robustesse, etc.). De manière théorique, ces deux ensembles peuvent donc aussi bien appartenir au même individu qu'à des personnes différentes.

5.6 CHRONOLOGIE ET INSERTION DANS LE CADRE RÉGIONAL

Les deux incinérations ont livré un matériel typique de la première phase de La Tène ancienne: LTA1. Les occurrences du début de La Tène A, rares à l'ouest du Plateau suisse, se trouvent être des inhumations, sépultures adventives dans des tumuli hallstattiens (Kaenel 1992). Il en existe des exemples dans le canton de Vaud à Rances VD - *Le Montet*, où la tombe centrale n'a pas été observée (Kaenel 1990, p. 55-58) et à Lausanne VD - *Vernand de Blonay* (où on trouve des rivets tout à fait semblables à ceux de Tolochenaz; Kaenel 1990, p. 39-41 et pl. 1, 1992), dans le canton de Fribourg à Morat - *Löwenberg* (Kaenel 1990, p. 660-661) et dans celui de Bâle à Pratteln BL - *Neueinschlag*. Ces exemples restent rares et les deux petits ensembles de Tolochenaz posent un nouveau point tout à fait intéressant sur la carte de répartition du début de La Tène ancienne (fig. 220). Avant leur découverte, seules deux incinérations étaient avérées pour cette période: à Saint-Sulpice VD - *En Champagny-1* et à Chêne-Bouggeries GE - *Arpillières* avec des sépultures très peu profondes. Il s'agit d'une simple fosse à Saint-Sulpice, et d'un véritable coffre de dalles à Chêne-Bouggeries (Kaenel 1990, p. 63-65 et 96-97, pl. 25-26). Gilbert Kaenel met en relation cette pratique avec des influences de l'Italie du Nord, ce qui, pour Tolochenaz, serait appuyé par la fibule certosaoïde, dont le modèle originel se trouve dans cette région également et dont un exemplaire a été exhumé dans la tombe à incinération de Saint-Sulpice. Deux autres fibules dérivées de La Certosa ont été découvertes sur le Plateau suisse, l'une à Ollon VD, très comparable à notre exemplaire, l'autre à Münsingen BE - *Rain* (Curdy et Kaenel 2009; Kaenel 1990, p. 20; Hodson 1968, pl. 13, 21, 23, 32, 48). Une fibule certosaoïde semblable à celle de Tolochenaz a été découverte dans l'habitat La Tène ancienne d'Alle JU - *Noir Bois*, daté de la deuxième moitié du 5^e siècle av. J.-C. (Masserey 2008, pl. 18).

Le crochet de ceinture triangulaire connaît des parallèles dans le nord de la France dont il semble originaire, et jusqu'en Basse-Auvergne aux Martres-d'Artière (Blaizot et al. 2017), ou également en Italie du Nord, quand ils sont ajourés (Baray 2014). On trouve des agrafes non ajourées uniquement au nord du Jura, également en contexte de sépulture adventice dans un tumulus hallstattien, à Dompierre-les-Tilleuls - *Les Bossus* dans le Doubs (Kaenel 1990; Bichet et Millotte 1992, p. 4-6 et pl. 11) et surtout de manière bien plus convaincante dans le Rhin moyen et la Marne (Curdy et al. 1991). Par contre, on n'en connaîtait

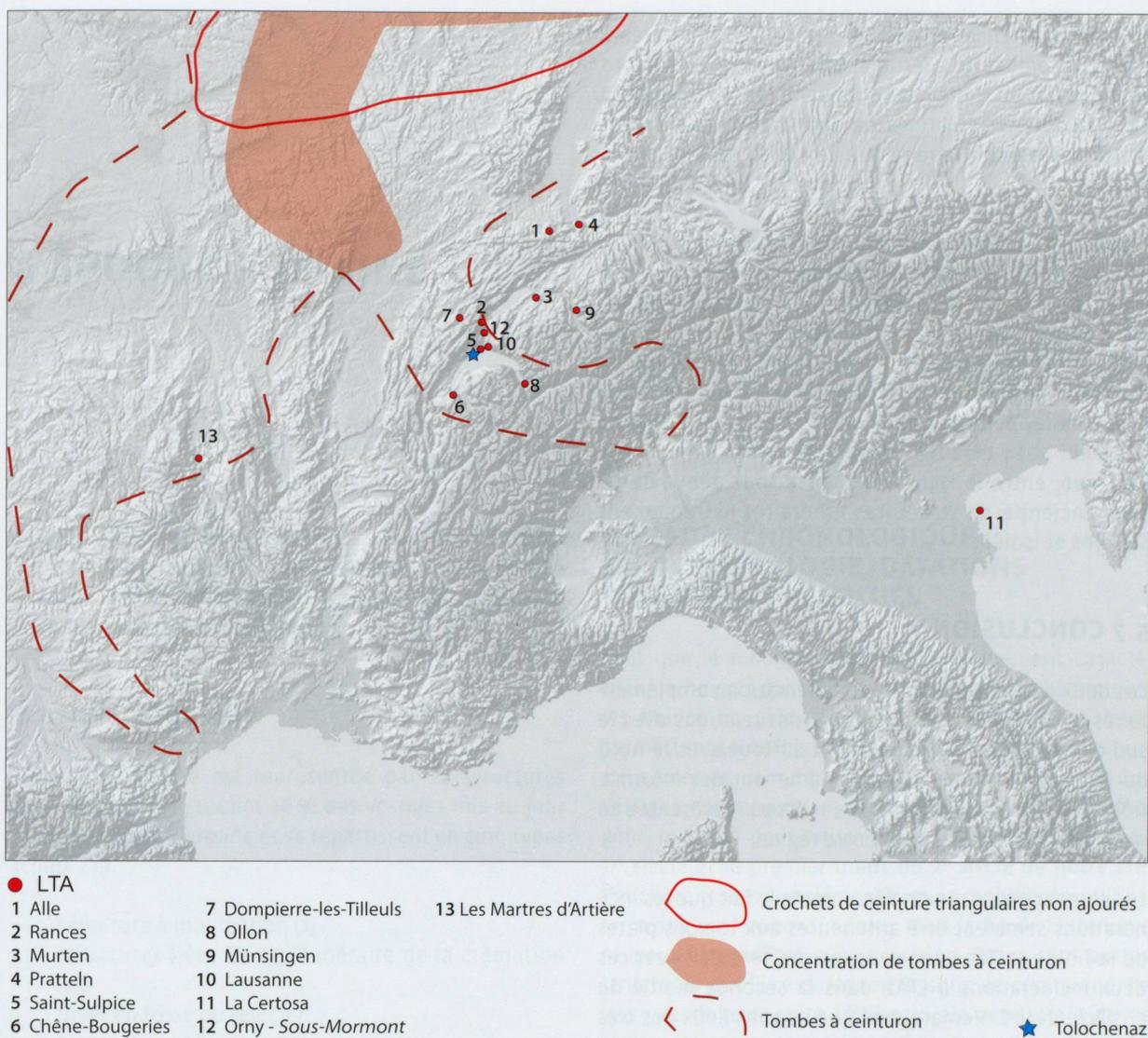


Fig. 220 - Tolochenaz – La Caroline. Carte de situation des sites de comparaison mentionnés dans le texte.

pas à l'ouest du Plateau suisse où seuls des crochets à ornement en forme de coffret quadrangulaire avaient été découverts (Kaenel 1990, p. 217 et 1992; Baitinger 2002), tandis que les anneaux en fer divers sont très courants durant La Tène ancienne, toutes régions confondues. Aux Martres-d'Artière – *Les Chavoures*, en Basse-Auvergne, il existe des tombes à crémation extrêmement simples, tant en fosses simples qu'en coffrets quadrangulaires, au sein de la nécropole à inhumation de La Tène ancienne. Les dépôts métalliques, ainsi que l'absence de vaisselle et de dépôt alimentaire, y sont très comparables à ceux de Tolochenaz et, comme le remarquent les auteurs, à ce qu'on connaît d'une manière générale en Suisse occidentale (Blaizot et al. 2017, p. 95). Notons qu'à proximité

immédiate de cette nécropole se trouve une nécropole à crémation en enclos du Bronze final, ce qui n'est pas non plus sans rappeler Tolochenaz. Les sépultures à agrafe de ceinture, sans épée, sont courantes dans le 5^e siècle av. J.-C., tant en Champagne, en Auvergne et dans le Berry que dans la plaine du Pô et dans le Languedoc, et sont réparties tant dans les inhumations que dans les rares crémations observées (Blaizot et al. 2017). Si leur répartition est large, les concentrations observées ramènent au domaine des agrafes triangulaires non ajourées (fig. 220). Il semble exister à cette époque une tradition origininaire du Premier âge du Fer au nord des Alpes du dépôt de ceinture dans les tombes (Baray 2014, p. 70). Selon Luc Baray, il pourrait s'agir pour partie (il existe également

de rares occurrences de ceintures dans les tombes féminines) de tombes de guerriers celtes originaires du nord de la France ou d'Allemagne rhénane (des mercenaires) dans lesquelles les armes ne sont traditionnellement pas déposées, contrairement à ce qui se passera dès le 3^e siècle.

À Orny VD - Sous-Mormont, à côté de la spectaculaire nécropole à inhumation de La Tène ancienne, la découverte d'un dépôt de crémation du Hallstatt (HaD1), matérialisée par une faible quantité d'os humain disposés en pleine terre, accompagnée de fragments d'un brassard-tonneau et d'un disque ajouré, n'est pas sans rappeler les deux structures de Tolochenaz (Maroelli 2014 et 2015). Il pourrait ainsi exister une tradition, entre le Hallstatt D et le tout début de La Tène ancienne, de structures funéraires extrêmement simples et isolées.

5.7 CONCLUSION

Les deux dépôts secondaires de crémation complémentaires de La Tène A1 qui indiquent des relations avec le sud des Alpes, mais également et surtout avec le nord du Bassin rhénan et l'Auvergne, amènent des informations précieuses sur une époque très peu représentée au niveau archéologique dans notre région.

Les comparaisons régionales, comme le fait que les incinérations semblent être antérieures aux tombes plates de la fin de La Tène ancienne, permettent de situer ces deux incinérations à LTA1, dans la seconde moitié du 5^e siècle av. J.-C. Remarquons que ce sont deux des très rares occurrences à la fois de pratiques funéraires autonomes, indépendantes des tumuli hallstattiens pour cette période, mais aussi de la pratique de l'incinération. De plus, il s'agit d'une première découverte sur le Plateau suisse d'un crochet de ceinture normalement connue dans le Rhin moyen et en Champagne. En l'absence de toute autre structure attribuable à LTA1, la vocation funéraire du site à cette époque ne fait aucun doute. Il faut remarquer la singularité de ces deux structures qui sont très complémentaires tant au niveau de l'arrangement des fosses, que du mobilier et même du type de bois brûlé. Elles semblent complètement isolées de toute autre manifestation, avec une profondeur minimale et un impact sur le paysage réduit, quoique pour cette question il soit difficile de s'avancer, étant donné qu'un éventuel monument en élévation a pu disparaître.